

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

17, avenue de Villamont, 1005 Lausanne

No 204

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 10 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Novembre 1980

Une perle de la *Feuille d'avis de Neuchâtel* (30 IX) : « Le président a mené ce procès au pas de charge. Débuté à 8 h. 30, il s'est terminé à 16 h. 30. »

« Dispatcher » (!)

Du *Journal de Genève* (1 VI), à propos des difficultés d'utilisation des numéros postaux en Chine, faute de machines à trier : « Des hordes de supplétifs doivent être engagés pour *dispatch*er les encombrantes missives. » En français : distribuer, répartir.

L'affreux *dispatching* est expressément désigné comme anglicisme dans le Petit Robert, qui indique les termes officiellement recommandés : poste de distribution, de commande. De même pour le substantif *dispatcher* (celui qui s'occupe d'un « *dispatching* ») : régulateur. L'Administration recommande aussi : répartiteur.

(Défense du français, No 204, novembre 1980)

« Collectif »

Qu'est-ce exactement qu'un « *collectif* de défense » et d'où vient cette curieuse expression ? Elle a été récemment adoptée par certaines organisations « contestataires » (on parle aussi de « *collectif* d'avocats »...).

On ne voit pas pourquoi les mots « groupement » ou « communauté » ne feraient pas aussi bien l'affaire.

Le seul cas où ce terme est substantivé, dans le dictionnaire, concerne l'ensemble des dispositions d'un projet de loi financière : le collectif budgétaire.

(Défense du français, No 204, novembre 1980)

A jour, au jour

Presque chaque fois que des trouvailles sont faites lors de fouilles archéologiques, on nous parle des objets « mis à jour » (!).

Mette à jour, c'est mettre en ordre, mettre au courant jusqu'au jour où l'on est. On met à jour sa correspondance, sa comptabilité, son journal, etc.

Un objet archéologique est mis au jour, c'est-à-dire à découvert. L'expression a aussi le sens figuré de divulguer, publier : on met au jour un complot, la perfidie de quelqu'un, ou un livre.

(Défense du français, No 204, novembre 1980)

« Correspondant »

L'allemand *entsprechend* se traduit souvent par « correspondant », mais voici un exemple où ce mot est un germanisme (il s'agit du tunnel du Saint-Gothard) : « Afin que les véhicules dont les roues sont bloquées puissent être également chargés rapidement, un outillage *correspondant* est à disposition. » (*Touring*, 16 X).

Il s'agit en l'occurrence d'un outillage approprié. Dans d'autres cas, *entsprechend* doit être traduit par : conforme, proportionné, (y) relatif, spécifique, en harmonie avec, etc.

(Défense du français, No 204, novembre 1980)

Emission, immission

Il nous faut admettre aujourd'hui (V. notre fiche de mai 1979) que ces deux termes sont maintenant en usage chez les spécialistes de l'environnement. Ils semblent bien être d'origine allemande, et leur succès peut s'expliquer par le fait qu'ils sont employés aussi — avec de légères variantes orthographiques — dans les pays de langue anglaise, italienne et néerlandaise, ainsi qu'en fait foi l'ouvrage *Terminologie de l'environnement* publié en 1974 sous les auspices du Parlement européen.

Voir aussi *La Pollution atmosphérique* de J.-P. Detriche (Paris 1969).

(Défense du français, No 204, novembre 1980)

Emission, immission (suite)

Les pollutions atmosphériques, le bruit, les trépidations, les rayons sont dénommés émissions au sortir des installations, immissions au lieu de leur atteinte.

Ce dernier terme a un sens général ; les deux précédents ont un sens plus restrictif, lié au lieu.

« Emanation » a un sens moins étendu qu'« émission », parce que ne pouvant s'appliquer qu'à des gaz ou vapeurs.

Donnons néanmoins la préférence, dans un texte non scientifique, à des mots tels que nuisance, atteinte, pollution ou émanation.

(Défense du français, No 204, novembre 1980)